

26 Février 2009

■ université

Fac bloquée : le président passe à travers la forêt !

La scène pourrait paraître cocasse, mais elle a eu le don de mettre Laroussi Oueslati dans une colère noire. Hier, le président de l'université a été empêché de pénétrer dans l'enceinte de la fac de La Garde. L'établissement étant bloqué pour la journée par une centaine d'étudiants. « Pour rejoindre mon bureau, j'ai dû passer à travers la forêt à 8 heures du matin. On aurait dit un clandestin ! »

Les barrages levés dans l'après-midi

Laroussi Oueslati n'a pas été le seul à s'être vu refuser l'entrée. Le blocage, décidé lundi en assemblée générale, n'a fait aucune exception : jeunes, personnels et professeurs ont rapidement dû abandonner l'idée de travailler. Seuls les habitants des résidences du campus ont été autorisés à sortir ou à rentrer chez eux. « On s'est posté devant les portes dès 4 h 30, explique un gréviste. Pour autant qu'on sache, aucun cours n'a donc eu lieu. »

Le président de l'université avait pourtant « incité l'ensemble des personnels enseignants et BIATUSS à être présents pour défendre l'intérêt général de la mission de service public. » La plupart s'est en fait contentée de rebrousser chemin dans le calme, à la vue des barrages. L'information du blocage avait également été largement diffusée, dissuadant en amont les plus motivés. Vacances obligent, nombre de cours ne de-



Le campus est en grève depuis quelques semaines, mais il inaugurerait hier son premier jour de blocage « officiel ». Aucun incident n'a été à déplorer, si ce n'est une colère noire du président. (Photo P. BL.)

valent, de toute façon, pas avoir lieu.

En début d'après-midi, les barrages ont été levés. Une nouvelle AG, ce midi, devrait décider de la suite donnée au mou-

vement, et de l'éventualité d'un nouveau jour de blocage. Rappelons que les grévistes - étudiants, personnels, enseignants et enseignants-chercheurs - demandent l'abrogation

de la loi LRU sur l'autonomie des universités, de la réforme du statut des enseignants-chercheurs ou encore de la masterisation.

MA. D.

L. Oueslati met en garde les bloqueurs

« Je ne peux pas soutenir un mouvement de blocage. C'est une action inacceptable, irresponsable et stérile, au cours de laquelle la sécurité des biens et des personnes n'est plus assurée. Je dis ça d'autant plus librement que je suis solidaire du mouvement des grévistes. Je suis contre la réforme des enseignants-chercheurs et pour qu'on amende la Loi LRU. Ce que je demande avant tout,

ce sont des moyens humains et financiers pour notre université. »

Les Etats-généraux réunis

« À ce titre, j'ai fait réunir les Etats-généraux de la fac. Ses trois conseils (CA, CEVU et CS) se sont montrés solidaires des revendications légitimes de leurs collègues. Toutes ces doléances vont remonter au président de la République et

à notre ministère de tutelle. Je rappelle qu'un blocage engage la responsabilité pénale des organisateurs en cas d'incident. Ni les personnels administratifs, ni les enseignants, ni les étudiants ne doivent être otages de modalités d'actions irresponsables. Nous devons lutter solidairement contre des réformes qui affaiblissent notre université en faisant preuve d'actions innovantes. »